



STRAIL[®]lastic **STRAIL[®]WAY**



Lève-bordure à crochets



pontiSTRAIL / Notice d'utilisation

Sous réserves de modifications techniques / 03_2022



KRAIBURG STRAIL[®] GmbH & Co. KG | STRAIL[®] | STRAIL^{lastic} | STRAIL^{WAY}

84529 Tittmoning | Goellstraße 8 | tél. + 49 / (0) 86 83 / 7 01-0 | fax + 49 / (0) 86 83 / 7 01-126
info@strail.com | www.strail.fr | www.strailastic.fr | www.strailway.com

Lire attentivement la présente notice d'utilisation avant d'utiliser le lève-bordure et **respecter les consignes** durant son utilisation.

Ranger soigneusement cette notice de manière à ce qu'elle soit **accessible à l'utilisateur**.

Comme son nom l'indique, le lève-bordure sert uniquement à transporter et à poser les bordures **pontiSTRAIL**. **Il est interdit de transporter des personnes avec ce dispositif.**

1 / DONNÉES TECHNIQUES

Type :	Lève-bordure à crochets pontiSTRAIL
N° de type :	01611000
Capacité de charge :	250 kg
Largeur de manutention :	maxi 1 800 mm
Poids :	16 kg
Ouverture minimum de l'élingue à chaîne :	20 mm
Épaisseur des tôles latérales :	12 mm

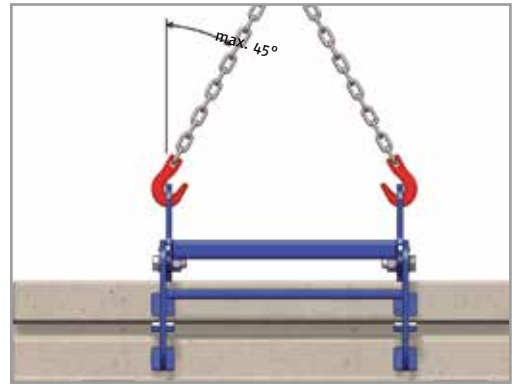
Doté de crochets, le lève-bordures **pontiSTRAIL** se compose de plusieurs pièces en tôle soudées et vissées les unes aux autres ainsi que de profilés. En tirant sur les anneaux situés en haut, un mécanisme articulé se met en œuvre. Ce mécanisme permet de fixer la bordure **pontiSTRAIL** dans la rainure, de bloquer les flancs et de lever la bordure sans difficulté. De plus, deux tôles permettent de saisir la bordure au niveau de ses rainures pour faciliter le levage.

2 / CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Prévenir toutes les personnes et les ouvriers qui se trouvent dans la zone d'action de l'existence d'un risque d'écrasement ou de coincement.
- Éviter les mouvements brusques puisque ceux-ci risquent de faire balancer le lève-bordure et donc de provoquer des blessures.
- Les tensions exercées sur les composants risquent de les projeter.
- Utiliser uniquement par du personnel qualifié et instruit.

3 / CONSEILS GÉNÉRAUX

- Procéder à un contrôle visuel avant d'utiliser la machine de levage.
- Les bordures **pontiSTRAIL** doivent être levées et transportées **les unes après les autres**.
- La machine de levage doit être placée au milieu de la bordure de manière à bien répartir la charge (des deux côtes).
- Les deux brins de chaîne doivent présenter la même longueur de manière à pouvoir transporter la bordure à l'horizontale.
- La bordure doit être complètement libre (elle ne doit pas coller au béton ou à un autre matériau de fixation).
- Pour pouvoir être transportée, la longueur totale des bordures ne doit pas dépasser 1800 mm.
- La machine de levage doit être parfaitement en place et la bordure doit se trouver dans les rainures avant de pouvoir être levée.
- La charge à transporter ne doit pas dépasser la charge admissible.
- Il convient de veiller à ce que la bordure ne fasse aucun mouvement brusque puisque ceci risquerait d'endommager le lève-bordure (et la bordure).
- Il convient de s'assurer que la charge ne change pas brusquement de direction étant donné que ceci pourrait faire tomber la bordure et endommager le lève-bordure.
- Il est interdit d'utiliser le dispositif de levage en cas de défaut.
- Il est interdit de se mettre sous la charge.
- Il est interdit de se tenir dans la zone de risque lorsqu'on utilise la machine de levage et que la bordure est transportée.
- L'angle d'inclinaison maximum des brins de chaîne ne doit pas dépasser 45 degrés (cf. croquis 1).



Croquis 1

4 / MAINTENANCE ET ENTRETIEN COURANT

- En cas de défaut, le lève-bordure à crochets doit être immédiatement remplacé ou renvoyé au fabricant pour être réparé.
- Mettre l'outil à l'abri de la corrosion s'il n'est pas utilisé pendant un certain temps.

5 / EXIGENCES DU LÉGISLATEUR

L'utilisateur doit pouvoir consulter la directive en matière de prévention des accidents liée aux « Appareils de levage durant le levage – VBG 9a » ainsi que les notes de service et d'entretien à tout moment. L'utilisateur s'engage à les respecter.

- **Vérification avant la livraison**
Cette vérification se fait chez le fabricant.
- **Contrôles réguliers**
L'utilisateur s'engage à faire vérifier tous les ans l'accessoire de levage par un expert.
- **Contrôles exceptionnels**
En cas de dommages ou de sinistres susceptibles d'affecter la capacité de charge de l'accessoire de levage, l'utilisateur s'engage à le faire vérifier par un expert au travers d'un contrôle exceptionnel.
- **Justificatif de contrôle**
L'utilisateur veille à ce qu'un justificatif soit délivré après chaque contrôle.

Pour une bonne manutention des élingues, veuillez regarder la brochure „Accessoires de levage. Mémento de l'élingueur» publié de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), veuillez trouver cette brochure sur le lien internet suivant: <http://www.inrs.fr/recherche>

6 / DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Déclaration CE de conformité au sens de la Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines.

Par les présentes, nous

KRAIBURG STRAIL GmbH & Co. KG

Göllstr.8

D-84529 Tittmoning

attestons que le produit mentionné ci-après répond aux dispositions en matière de sécurité et de santé des Directives CE.

Type : Lève-bordure à crochets pontiSTRAIL

N° de type : 01611000

Directives CE applicables : Directive 2006/42/CE relative aux machines

Norme appliquée : DIN EN 13155 grues – sécurité – moyens de prise de charge lâches

Personne autorisée à préparer les documents techniques :

Herbert Gfreiner

Göllstr. 8

D-84529 Tittmoning

Cette déclaration perd sa validité à partir du moment où le produit a été modifié sans accord préalable.

Le cas échéant, les fournisseurs ont eux-mêmes présentés une déclaration du fabricant et/ou une déclaration de conformité.

Tittmoning, 02.03.2022



Günther Wagner

Directeur Général